

le p'tit journal de la forêt gruérienne

Actualité

Rétrospective et activités
de ForêtGruyère

2-7

Portrait

Le récit de Jean-Maurice
Chappalley, forestier

9-11

Information

Cavités dans les arbres -
biodiversité pour la forêt

12-13

Décembre 2023

Enfin le p'tit journal !

Avec une parution retardée pour 2023, voici enfin le retour de notre p'tit journal de la forêt gruérienne

C'est avec un nouveau look et surtout une mise en page plus confortable que nous avons le plaisir de vous présenter la troisième édition du *p'tit journal*. Pour rester attractifs et varier les sujets, ForêtGruyère vous propose désormais le portrait d'une personnalité en lien avec le bois ou la forêt et un documentaire destiné aux membres et aux passionnés de la nature. Vous trouverez bien sûr la rétrospective des activités et l'annonce des prochains événements de l'association. //

Rétrospective

3 mars 2023

Mise de bois de la Gruyère

Avec 468 m³ de bois exposés à Echarlens, composés de 19 essences différentes, la sixième Mise de bois de la Gruyère a battu un nouveau record.

Avec un hiver 2022/23 très particulier en raison des pluies et de la douceur de décembre, les bois ont tardé à être annoncés par les fournisseurs de la mise 2023. Pourtant, une période plus froide s'est enfin installée, permettant aux forestiers de débarquer les bois. Les annonces ont commencé à affluer, pour atteindre un record de 36 fournisseurs, comprenant des corporations régionales et des propriétaires privés. ForêtGruyère a alors dû s'inquiéter de trouver suffisamment d'acheteurs pour les 468 m³ de bois proposés, soit un volume de 43% de plus qu'en 2022.

En sensibilisant continuellement les acteurs de la filière bois à se fournir en matière locale, pour garantir leurs stocks sans être tributaires des marchés étrangers, ForêtGruyère a réussi à obtenir assez de soumissions pour parvenir à vendre la presque totalité des bois. En effet, seuls 0,9% d'invendus (2 pièces) ont été valorisés ultérieurement par les canaux habituels.



Mise de bois de la Gruyère 2023

Parmi les 24 soumissionnaires, scieurs, tourneurs, menuisiers et charpentiers sont représentés. Cinq d'entre eux n'ont pas obtenus de bois. ForêtGruyère constate que la journée officielle attire beaucoup de curieux et les différents acteurs de la filière bois apprécient cet événement pour les échanges qu'il permet. 150 personnes se sont en outre inscrites à la traditionnelle fondue qui suit la présentation des bois et la révélation des adjudications. //



Benoît Glasson - Mise de bois de la Gruyère 2023



Alexandre Pipoz devant les billes de fruitiers - Mise de bois de la Gruyère 2023

Les chiffres clés de l'édition 2023

	2022
Prix moyen au m³ 198.35 CHF/m ³ (HT)	236.45
Meilleur prix au m³ 750.00 CHF/m ³ , Chêne pédonculé	2'002.00 Noyer
Meilleur prix pour une bille CHF 2'302.80 Chêne pédonculé	6'776.80 Erable sycomore
Nombre d'essences différentes	19
Fournisseurs de bois	24
Acheteurs de bois	24
Volume vendu au 3 mars 2023 463,78 m ³ = 99.1% du volume (Invendu : 2 pièces = 4,29 m ³)	257,23 m ³ = 98,6% du volume

29 mars 2023

Assemblée générale ordinaire

Hauteville

Comme chaque année, l'Assemblée générale de l'association s'est tenue durant le premier semestre. Le comité a eu le plaisir d'accueillir une cinquantaine de personnes, dont une majorité de représentants des forêts publiques et de forestiers, mais aussi un nombre réjouissant de propriétaires privés. M. Dominique Schaller – chef du Service des forêts et de la nature et Mme Gilberte Schär – présidente de Lignum Fribourg, ont également participé à l'assemblée. Ils ont tous deux relevé et félicité ForêtGruyère pour le travail de fédération et de dynamisation des forêts privées.

Après la présentation des comptes 2022 par M. Paul-Henri Donzallaz et l'état des lieux des différentes activités par Benoît Glasson et Alexandre Pipoz, la soirée s'est poursuivie avec des échanges entre tous les participants.

ForêtGruyère remercie la commune de Hauteville et particulièrement son syndic M. Bernard Bapst, pour l'accueil et l'agape généreusement offerte à ses membres. //

Fédération de membres

Augmentation du nombre de propriétaires privés membres de ForêtGruyère

L'association est passée de 92 membres privés en fin d'année 2022 à 118 à ce jour, pour une surface forestière de 1'563 ha. Avec le Service des forêts et de la nature et les communes, ForêtGruyère atteint un total de 144 membres.

En 2024, la recherche de membres sera à nouveau accentuée, particulièrement lorsque des propriétaires privés pro-actifs dans la gestion de leur forêt sont englobés dans les différents projets à venir. ForêtGruyère met en place des solutions concrètes et attrayantes pour ses membres, visant toujours le développement des activités sylvicoles dans les forêts privées.

Différentes solutions seront étudiées selon les caractéristiques géographiques, sylvicoles, etc., afin de créer des modèles de gestion commune de certains massifs, ou éventuellement la création de syndicats à buts multiples afin de dynamiser les actions en forêt privée. //



Coupe de bois - La Scie, février 2023



Coupe de bois - La Scie, février 2023



Coupe de bois - Sur Charmont, février 2023

Prestations pour les membres

Coupes coordonnées et conseils personnalisés

Durant cette dernière année, ForêtGruyère a coordonné plusieurs projets de coupe de bois, de l'exploitation à la vente.

- Dans la région du Pré-de-l'Essert, environ 1'200 m³ ont été exploités durant la saison de coupe 2022/23, pour un propriétaire membre de l'association.
- Durant cette même saison, 900 m³ de bois issu du massif « Sur Charmont » à Avry-devant-Pont ont été exploités pour onze propriétaires différents.

Pour la saison de coupe 2023/24, par manque de moyens, aucun projet n'a pu être planifié. À l'avenir, la régularité des coupes devrait être meilleure, car des moyens seront spécifiquement alloués à la forêt privée.

En plus des coupes coordonnées, ForêtGruyère a commercialisé du bois de service pour deux de ses membres, à hauteur d'environ 300 m³, de même que du bois de déchetage pour neuf membres privés et pour presque toutes les Unités de gestion de la Gruyère.

ForêtGruyère a également procédé à l'analyse de propriétés forestières pour plusieurs de ses membres qui l'ont sollicitée. Cette offre fournie par ForêtGruyère a pour but de planifier une gestion pérenne du patrimoine forestier.

L'activité de conseils personnalisés aux propriétaires privés est un des piliers du développement de ForêtGruyère, qui se réjouit des demandes de ses membres et s'efforce quasi quotidiennement de répondre à leurs besoins. Malheureusement, avec le manque de moyens financiers et décisionnels, il est extrêmement difficile d'aboutir à des réalisations concrètes. Des discussions, parfois fastidieuses, ont eu lieu durant cette année 2023 afin de pouvoir donner une certaine autonomie à ForêtGruyère et des solutions se dessinent avec l'appui du Service des forêts et de la nature et des Unités de gestion de la Gruyère. Toute l'énergie et le savoir-faire seront appliqués afin de démontrer qu'il est possible et nécessaire de développer une activité en forêt privée avec une structure adaptée à ses besoins. //

Plateforme d'achat-vente-échange

Des petites annonces pour valoriser la forêt privée

Depuis plus d'une année, ForêtGruyère a mis en place une page d'annonces sur son site internet, sur laquelle une activité se manifeste peu à peu. La plupart des annonces sont transmises par des personnes désirant acquérir des parcelles forestières, mais peu encore pour la vente ou l'échange de leurs biens.

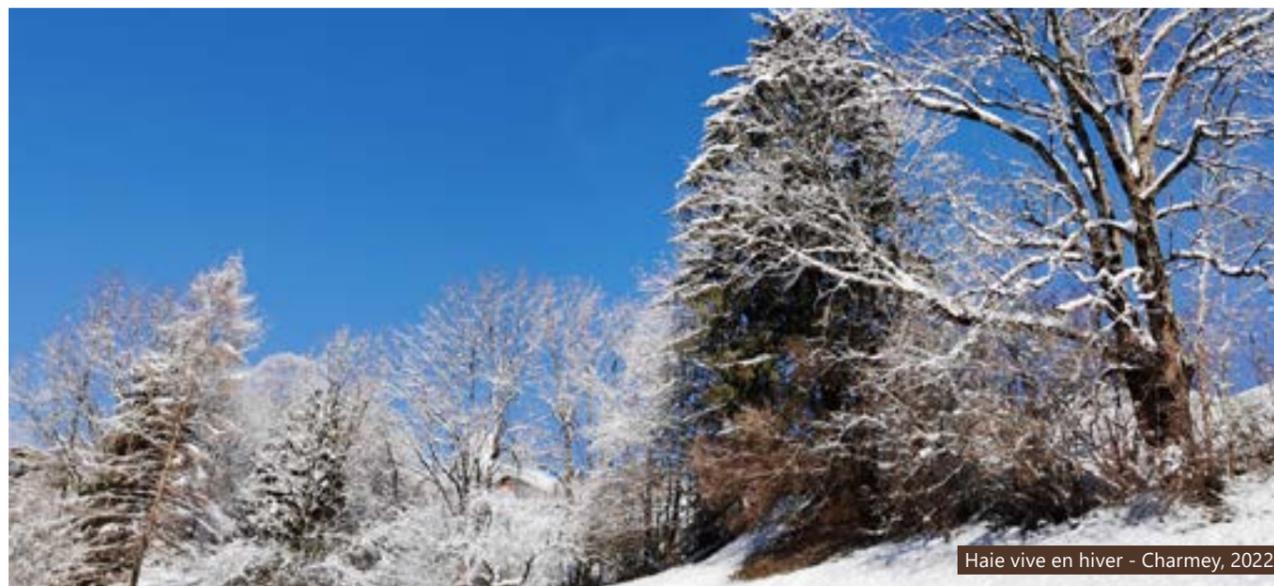
ForêtGruyère a conçu cette plateforme dans le but de dynamiser la forêt privée. En effet, si l'on peut se réjouir que de plus en plus de personnes manifestent leur intérêt pour le bois, la biodiversité ou les aspects écosystémiques de la forêt, il est important que les propriétaires qui n'ont pas ou peu d'intérêt pour leurs patrimoines forestiers fassent des choix pour l'avenir de ceux-ci. Il n'est bien sûr pas question ici de faire des reproches à ces propriétaires, car ForêtGruyère a pu constater au fil de ses recherches, que bon nombre d'entre eux, ne sont pas conscients de l'entretien qu'ils doivent prévoir pour leurs forêts, et parfois même, ne sont pas au courant d'être propriétaires.

ForêtGruyère ne se veut ni contraignante, ni intrusive. Elle espère atteindre un maximum de personnes par le biais de ses autres prestations fournies aux propriétaires et par le développement des activités globales en forêt privée.

Deux dossiers de vente ont tout de même été élaborés et diffusés en 2023, sur demande de leurs propriétaires. Les deux parcelles ont rapidement trouvé preneurs et ForêtGruyère se réjouit que quelques hectares de forêts supplémentaires puissent ainsi être dynamisés.

Sur son site internet, la faïtière ForêtFribourg a également créé un lien vers cette plateforme, afin de la faire connaître d'un plus grand nombre. La publication d'une annonce et les alertes envoyées lorsqu'une nouvelle information serait susceptible de répondre à la demande sont gratuites, mais néanmoins contrôlées par ForêtGruyère avant diffusion. Lorsqu'un achat, une vente ou un échange de parcelle est concrétisé par le biais de la plateforme ou par l'intermédiaire de ForêtGruyère, les nouveaux propriétaires s'engagent simplement à adhérer (gratuitement) à l'association.

Sans doute que plus ForêtGruyère comptera de membres, mieux les échanges seront possibles et les forêts privées adéquatement acquises, entretenues et exploitées. //



Haie vive en hiver - Charmey, 2022



Déchiquetage en avril 2023 par EPF Grandjean Sàrl

Bois-énergie

Un marché qui évolue

Durant l'année 2023, ForêtGruyère a livré 15'694 m³c à la centrale de chauffe de Pra-Bosson et environ 6'500 m³c à la centrale de Riaz, soit dans les buts du contrat fixé à 22'500 m³c.

En 2024, les livraisons devraient être sensiblement les mêmes qu'en 2023, mais seront réparties différemment sur l'année. Ainsi, la centrale de Pra-Bosson sera dorénavant fournie durant la saison hivernale plutôt qu'au printemps. Nous commencerons à livrer dès le 26 décembre 2023, jusqu'à ce que notre quota de +/- 15'000 m³c soit atteint.

ForêtGruyère espère que les projections de son partenaire, Gruyère Energie, vont se révéler justes et que les volumes à livrer augmentent dès la campagne de l'hiver 2024-2025 pour atteindre entre 27'000 et 30'000 m³c.

L'association a également largement honoré le contrat signé avec l'entreprise EPF Grandjean Sàrl, puisque 669 m³p ont été livrés en plus des 2'000 prévus pour l'année 2023.

Pour mener à bien ces ventes de bois, ForêtGruyère souhaite remercier les forestiers pour leur travail, leur soutien et leur motivation quant aux démarches entreprises pour fournir le bois. L'efficacité des tâches accomplies est couronnée d'une ambiance de travail des plus agréables. //

Le monde de la forêt

Jean-Maurice Chappalley

Forestier retraité, toujours passionné

Né en 1958 à Charmey d'un père coiffeur et d'une mère institutrice, rien ne prédisait à Jean-Maurice d'entrer dans le monde de la forêt, d'autant qu'à cette époque, la profession de bûcheron n'était pas mise en avant et les possibilités de formation quasi inexistantes dans la région. Pourtant, dès l'âge de 14-15 ans, sa décision était prise, telle une certitude ancrée dans son subconscient, il travaillerait en forêt ! Dès lors, des démarches ont été entreprises auprès de diverses instances pour lui permettre enfin d'entamer son apprentissage de forestier-bûcheron en 1974 et de se retrouver dans l'équipe domaniale du Javroz à Cerniat, pour s'occuper des forêts de l'État de Fribourg, sous son égide.



“Malgré la surprise de ma famille, je n'ai jamais douté ou eu honte de mon choix !”

Sa première coupe de bois, il la fera en décembre 1974 dans les grandes forêts de Cerniat, du côté de la « Joux à Remy ». Près d'une heure de marche était nécessaire pour atteindre le lieu de travail. Jean-Maurice se souvient de cette époque en la qualifiant de moyenâgeuse, avec un équipement très restreint, pas de véhicules de débardage ni de treuils forestiers et très peu de pédagogie dans la pratique du métier. Sa formation lui a certes apprise à travailler, mais la transmission de connaissances en sylviculture était quasi nulle et les examens d'aptitude étaient pour lui toujours assez compliqués. Heureusement, Jean-Pierre Brodard, bûcheron dans l'équipe de Cerniat, a toujours eu la motivation de transmettre son savoir aux plus jeunes et l'a ainsi beaucoup aidé dans sa formation.



Photographie de Jean-Maurice Chappalley, 2015

En 1977, avec son CFC de forestier-bûcheron en poche, Jean-Maurice exerce le métier auprès de la commune de Charmey, qui gère alors les coupes de bois. Entouré de ses collègues de l'édilité, tous âgés de 45 à 60 ans, il est le plus jeune bûcheron titulaire.

Malgré la difficulté et la rudesse du travail, Jean-Maurice s'est toujours senti à l'aise dans la nature et les forêts, notamment dans la région de la Hochmatt, la forêt des Sauls ou celle de L'Ermitage.

Le 26 décembre 1999, la tempête Lothar bouleverse la forêt et les modes de fonctionnement et d'exploitation.

La dissolution de l'équipe forestière de Charmey, le 1^{er} janvier 2001, modifie fondamentalement la manière de travailler et des entreprises forestières privées, souvent créées par les apprentis formés durant les vingt dernières années, sont désormais sollicitées.

En 2008, la création de la corporation forestière Jogne-Javroz offre un nouvel élan, avec une gestion collective des forêts. La fusion des communes de Charmey et Cerniat en 2014, sous l'appellation « Val-de-Charmey », finalise cette restructuration entreprise en 2008 et la corporation devient celle qui est toujours active à ce jour.

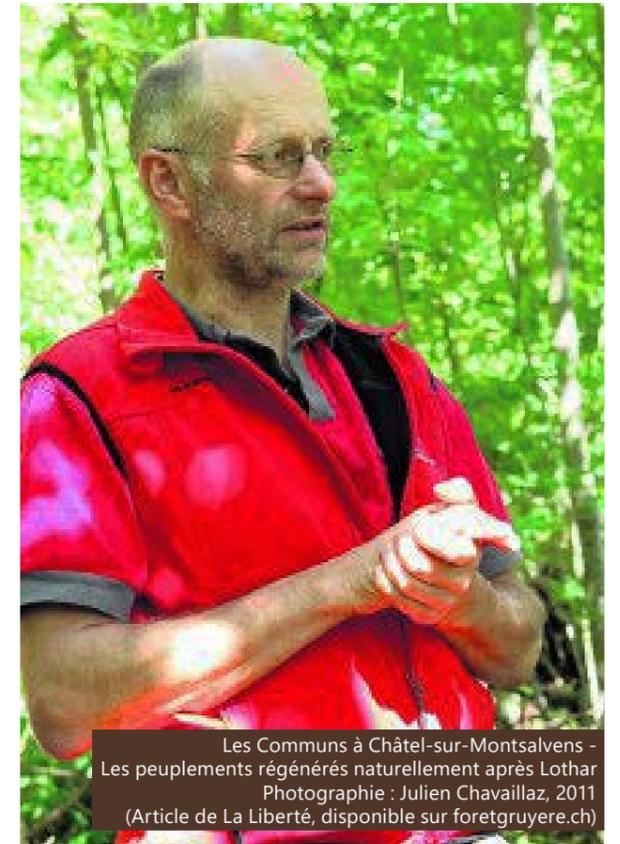
Aujourd'hui, les choses sont bien établies au niveau des corporations, et pourtant, Jean-Maurice regrette que l'Etat ne tente de révolutionner l'organisation en augmentant sans cesse leur cahier des charges, sans mettre davantage de moyens financiers à disposition. Dans ce contexte, il est difficile pour les forestiers d'effectuer le travail adéquatement.

En janvier 1980, il entame la formation de garde forestier à l'école intercantonale de Lyss et obtient son diplôme en décembre de la même année. En janvier 1981, il enchaîne avec le poste de forestier communal, à Charmey toujours. Dès son entrée en activité, l'équipe forestière voyait défiler des apprentis forestiers-bûcherons, une vingtaine jusqu'en 2001. Jean-Maurice se rappelle à quel point les choses ont évoluées depuis cette période. En effet, un forestier était toujours en habit de bûcheron, la gestion de forêts se limitait aux propriétés de la commune et les martelages étaient un peu comme une course d'école : « Je préparais le panier pique-nique, avec des bouteilles, des gâteaux et du café et nous partions, le forestier de triage, un conseiller communal responsable des forêts, l'ingénieur d'arrondissement et moi ». Le côté bureaucratique était exécuté par l'administration communale, selon les données fournies pas le forestier. La structure administrative était inexistante et Jean-Maurice préparait ses décomptes chez lui, son carnet de note à l'appui.

Dès 1988 un projet de subvention pour les forêts protectrices (tel que défini à cette époque) est mis en œuvre dans la commune de Charmey. Ce type de projet, initié par la Confédération et l'Etat de Fribourg, est le premier à voir le jour dans le canton. Nommé « Projet Lauber », il consiste à planifier des exploitations de bois sur une période de 10 ans. C'est ainsi que pendant cette durée, les forêts du Gros Mont et de la rive gauche de la Jogne, éloignées et difficiles d'accès, ont pu être exploitées.

C'est dans les années 90, après la tempête Viviane (février 1990) que les attributions ont changées et que Jean-Maurice a commencé à s'occuper de forêts privées. Passer à forestier de triage était une situation encore floue et les tâches encore imprécises.

En 1999, son collègue Albin Ruffieux, dit « Bino » (forestier de triage) prend sa retraite. L'heure est aux fusions et à l'agrandissement des structures et M. Louis Page, ingénieur-forestier du 3^{ème} arrondissement, propose à la commune de Charmey que son forestier reprenne la gestion de la rive droite du Javroz. Cette proposition concerne les communes de Châtel-sur-Montsalvens, Crésuz, Cerniat ainsi que les forêts domaniales sises sur leurs territoires. Cette proposition acceptée, c'est le début d'un nouveau défi.



Les Communs à Châtel-sur-Montsalvens - Les peuplements régénérés naturellement après Lothar
Photographie : Julien Chavaillaz, 2011
(Article de La Liberté, disponible sur foretgruyere.ch)

La formation de garde forestier à Lyss a véritablement influencé et marqué la carrière de Jean-Maurice dans le domaine de la sylviculture, lui permettant de mettre davantage en pratique les convictions et intuitions qu'il manifestait déjà en matière de soins aux jeunes peuplements.

« La transmission de connaissances en soins aux jeunes peuplements est plutôt complexe, car on ne peut pas être cartésien sur ce sujet. Il faut apprendre à connaître les stations forestières et le tempérament des essences. »

La préservation de la biodiversité par l'entretien de haies vives et de bosquets n'a commencé que dans les années 2005. Ces soins étaient jusqu'alors entièrement à la charge des communes. Si ce type de sylviculture est aujourd'hui entré dans les mœurs, il aura fallu du temps pour le faire connaître. Avec appuis et finances, ainsi que le soutien de structures telles que le PNR (Parc naturel régional), les forestiers continueront de faire évoluer ce modèle d'entretien, ce qui réjouit Jean-Maurice.



Exploitation en 2014
Photographie de Jean-Maurice Chappalley



Cà Route de Cerniat, novembre 2014 -
Période révolue où les couronnes
étaient acceptées dans le bois-énergie.
Jean-Maurice, l'air dubitatif

Durant sa carrière, Jean-Maurice a œuvré dans l'aménagement des infrastructures de dessertes. Les conseillers communaux étaient à l'écoute des propositions et comprenaient les besoins de créer des infrastructures de travail, c'est ainsi que de nombreuses pistes et places de dépôts pour l'écorçage, le déchiquetage, etc. ont pu être réalisées.

Jean-Maurice se souvient avoir commencé à pratiquer l'écorçage industriel en 1985, lors de l'exploitation de bois par câblage, pour la construction du téléphérique de « La Petite Audèche ». Cette technique permettait de ménager le personnel et de fournir du bois de qualité aux scieries. De même, quelques années plus tard, c'est avec une pelle à pneus et un grappin que le tri des bois se déroulait. Ces nouveaux procédés ont permis de faire un grand pas en avant dans les travaux forestiers.

Ensuite, ce sont les grands dégâts naturels que Jean-Maurice a connus, qui ont modifié les moyens de travail. Viviane, en février 1990, a amené la mécanisation, avec le recours aux pelles à pneus et surtout l'héliportage des billes, en raison des bois mal placés. Après le passage de l'ouragan Lothar, en décembre 1999, l'exploitation mécanisée est devenue la norme dans le milieu. Lors de ces exploitations d'urgence et d'envergure, associées aux tempêtes, mais également aux dégâts causés par le bostryche (2002 à 2004), toutes les machines forestières ont été utilisées et ce, à plus ou moins bon escient.

A la sortie de cette période perturbée, une analyse à tête reposée, avec un meilleur discernement, a permis de faire des choix adaptés à chaque coupe de bois, en fonction des sols, de la topographie et du type d'exploitation.

Le bois-énergie est un autre thème de prédilection pour Jean-Maurice, dont il a pu suivre l'évolution dès son arrivée en fonction dans la commune. À Charmey, il y avait déjà un chauffage central à bûches qui servait à chauffer l'école. Le bois était préparé au merlin (ndlr : type de hache), sans fendeuse, puis stocké en piles sur la place du Perré. En 1989, la chaudière a été remplacée par un chauffage à plaquettes. Les couverts étaient dès lors utilisés pour stocker ce combustible, mais la conception n'était évidemment pas adaptée. Les équipes les récupéraient à la pelle et les chargeaient sur une remorque, les petites chargeuses n'étant pas encore courantes comme aujourd'hui.

Le CAD (chauffage à distance) est l'étape majeure qui s'ensuit. En 1995, les chaudières de la piscine arrivaient à bout de souffle et le syndic d'alors, M. André Remy, une personnalité proche de la terre, proposa une nouvelle structure à bois. Dans ce même temps, les crédits de la confédération ont vu le jour pour encourager des projets novateurs. Environ 700 à 900'000.- ont ainsi pu être octroyés à la commune pour cette réalisation et en 1999, le CAD a pu être mis en service. C'était le moment propice, puisqu'il était opérationnel pour l'utilisation des bois récoltés à la suite du passage de Lothar. Le raccordement aux Bains de la Gruyère (ouverts en 2007) était également un avantage certain pour décupler l'exploitation du bois-énergie. Depuis la construction de l'école en 1950 et jusqu'à présent, l'utilisation du bois a donc toujours été privilégiée. Une commune avec de grandes familles attachées à la terre, à l'agriculture et à la forêt, a certainement contribué à une évolution dans le sens qu'elle a pris, avec une tendance à vouloir garder les ressources locales dans la région.



Bois-énergie - 2015
Photographie de Jean-Maurice Chappalley

Sportif et passionnée de peau de phoque, Jean-Maurice a participé à la Patrouille des Glaciers à plusieurs reprises. Toujours très actif depuis son plus jeune âge, il est arrivé sereinement à l'heure de la retraite durant cet été 2023. Après tant d'évolutions et d'activités exercées, ForêtGruyère se demande si Jean-Maurice ne va pas s'ennuyer...

« Je ne m'ennuie jamais. C'est dans ma nature de faire toujours quelque chose et de rester actif. L'exercice permet de maintenir le cap !

Aujourd'hui, le côté professionnel est mis de côté, mais mon regard personnel reste dirigé sur le bois. »



En effet, préparer son bois de feu pour son usage personnel ou encore donner quelques conseils à d'anciens collègues restent des activités précieuses. Sa devise: « La chance, c'est de se lever tous les matins et pouvoir faire ce que l'on veut. »

ForêtGruyère a écouté avec grand intérêt les récits de Jean-Maurice. Son parcours, ses connaissances, son expérience, mais aussi son amour de la vallée de la Jogne et les multitudes de petites anecdotes liées sont autant de trésors qu'il partage avec plaisir et émotion. Nous le remercions pour ses témoignages. Et nous en profitons pour le remercier des photographies prises durant sa carrière, qu'il transmet généreusement à ForêtGruyère pour diverses illustrations. Pour conclure notre entretien, nous lui avons demandé ce qu'il pouvait souhaiter à ForêtGruyère :

« Une longue vie et un développement serein, sans tumulte et avec une projection qui prend en compte les centaines d'années de cycle de la forêt. » //

FreeTheBees

Cavités dans les arbres - biodiversité pour la forêt

Une idée de projet qui a vu le jour face à la situation des abeilles mellifères *Apis Mellifera*.

En tant qu'association qui défend les intérêts de l'abeille mellifère à grande échelle, FreeTheBees a constaté très tôt que les conditions de vie des abeilles mellifères dans la nature étaient limitées. Il est bien connu que le déclin de la biodiversité dans le règne végétal a un impact négatif important sur la vie des abeilles et des insectes. Mais ce que l'on sait moins, c'est que l'habitat naturel des abeilles mellifères ne se trouve plus qu'en nombre restreint dans le paysage. Autrefois, les colonies d'abeilles nichaient dans de grandes cavités dans les arbres. En raison de l'exploitation intensive de la forêt pour la production de bois, les arbres ont été fortement mis à mal. Les vieux arbres imposants ont eu du mal à se développer et ceux qui existaient ont été abattus les uns après les autres. Les cavités dans les arbres ont ainsi disparu en grande partie de notre paysage et l'abeille mellifère a perdu son habitat naturel. Combiné à d'autres causes, cela a pratiquement conduit à l'extinction de cette espèce dans la nature en Suisse et en Europe.



Cavité - Photographie Maurice Sinclair

Nous nous sommes rapidement rendu compte que l'abeille mellifère n'était pas la seule à souffrir de cette perte d'habitat, mais que de nombreuses autres espèces vivant dans les cavités dans les arbres ou les utilisant, comme les chauves-souris, diverses espèces d'oiseaux et de nombreux insectes, en souffraient également. Parmi elles, des espèces qui se sont spécialisées dans les conditions particulières et climatiques des cavités dans les arbres et qui ne pourraient pas exister sans cet habitat.

Les instances responsables sont conscientes de l'importance et de la fonction de ces cavités au sein de l'écosystème et des mesures sont également prises pour favoriser la présence de ce que l'on appelle les micro-habitats dans les arbres, dont fait partie la cavité arboricole.

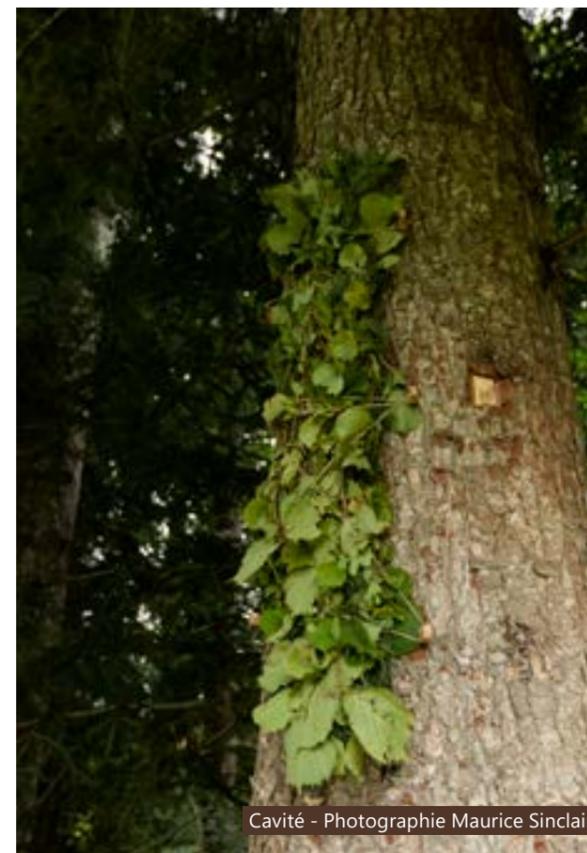
Mais ces mesures ne produiront leurs effets dans le domaine des grandes cavités dans les arbres que dans plusieurs décennies. Le développement ne se fait pas du jour au lendemain, mais prend au contraire souvent des siècles, depuis le semis jusqu'au vieil arbre puissant avec une grande cavité.

Pour combler ce long délai, l'association FreeTheBees utilise des méthodes anciennes issues de l'apiculture forestière ancestrale, dite apiculture ancestrale ou Zeidlerei, pour créer artificiellement des cavités dans des arbres vivants. Afin de rendre les cavités accessibles au plus grand

nombre d'espèces possible et de pouvoir travailler efficacement dans la forêt, la méthode et la technique de travail ont été quelque peu adaptées et la tronçonneuse est utilisée en plus des outils traditionnels. Celle-ci nous facilite le travail physiquement difficile sur l'arbre. De plus, nous avons développé des méthodes qui nous permettent de fournir des cavités dans des endroits où les arbres ne sont pas adaptés pour y créer une cavité. Tous les types de cavités que nous utilisons présentent les mêmes caractéristiques qu'une cavité naturelle.

Avec ce projet, nous souhaitons favoriser la présence de grandes cavités dans les arbres dans les forêts suisses et ainsi soutenir les espèces qui les habitent et les utilisent. La biodiversité est une composante importante pour des forêts saines et résilientes.

Les propriétaires forestiers qui souhaitent soutenir ce projet et proposer des cavités dans leur forêt peuvent s'adresser à l'association FreeTheBees. Nous serons heureux de prendre le temps d'examiner avec eux les possibilités dans les arbres de leur forêt et de réaliser les cavités. //



Cavité - Photographie Maurice Sinclair



Cavité - Photographie Maurice Sinclair



Nous contacter :

Par e-mail : Raphaële Piaget, responsable du projet cavités, raphaele.piaget@freethebees.ch
Par téléphone : André Wermelinger, directeur général, +41 79 439 99 10

Plus d'infos : www.freethebees.ch

Du 9 février au 8 mars 2024

Mise de bois de la Gruyère

Pour la 7^e année consécutive, ForêtGruyère organise la mise de bois de qualité, d'essences rares, de fruitiers et d'essences de parc et jardin.

La Mise de bois de la Gruyère est une belle vitrine pour le bois local et un magnifique exemple de circuit court. Nous tenons à remercier tous les acteurs et partenaires qui soutiennent fidèlement cet événement et qui contribuent au succès de cette manifestation. Que vous soyez propriétaire ou entrepreneur forestier, paysagiste, scieur ou simplement passionné, nous vous invitons à participer à cette 7^{ème} édition, qui se déroulera du 9 février au 8 mars 2024, selon le même procédé que les trois années précédentes. //

Calendrier de l'édition 2024

Annnonce définitive des bois par les vendeurs
Vendredi 9 février 2024

Livraison des bois sur place
Du mercredi 14 au mercredi 21 février 2024

Validation des listes de bois
et exposition officielle des billes
Vendredi 24 février 2024

Visites libres ouvertes au public
Du samedi 24 février
au dimanche 10 mars 2024

Délai pour la remise des offres écrites
Mercredi 6 mars 2024 (date de réception)

Dépouillement des soumissions écrites :
Jeudi 7 mars 2024

Journée de la mise
(adjudications / conférence de presse /
rencontre entre acteurs)
Vendredi 8 mars 2024

Retrait des bois
Dès le lundi 11 mars et au plus tard jusqu'au
dimanche 24 mars 2024



10-11 mai 2024

Concours cantonal de bûcheronnage

Bulle accueille le prochain concours

Organisé par l'APFF – Association du personnel forestier fribourgeois, le concours cantonal de bûcheronnage se tiendra les 10 et 11 mai 2024 à Bulle... Timber ! Infos : www.ccfb24.ch //



Journée du personnel forestier grüérien 2022

Juin 2024

Journée du personnel forestier grüérien

Organisée tous les deux ans, cette manifestation propose à tous les professionnels de la forêt et aux membres de ForêtGruyère, d'explorer des thématiques actuelles

Articulée autour de postes didactiques traitant de thèmes variés tels que la sylviculture, l'utilisation du bois, la biodiversité ou encore le génie forestier, cette journée a pour mission d'informer le personnel forestier, les propriétaires et les entreprises forestières de la Gruyère. D'autre part, cet événement permet de créer le dialogue entre les différents acteurs, de manière récréative et très profitable. Une partie officielle en fin d'après-midi, avec les discours de plusieurs personnalités du monde forestier, vient clore la journée didactique puis laisse place à un apéritif et à un souper, qui renforcent encore davantage les échanges.

ForêtGruyère se réjouit d'ores et déjà d'élaborer un programme qui suscitera l'intérêt de tous et espère que le plus grand nombre de ses membres viennent le découvrir.

Le lieu et la date de cette journée seront communiqués en début d'année. //



Journée du personnel forestier grüérien 2022

NOS FORÊTS.
UNE RICHESSE
POUR TOUS.
foret.ch



**BOIS
SUISSE**

Lignum-10-0020

Impressum

le p'tit journal de la forêt gruérienne

Rédaction / Mise en page

ForêtGruyère

Photographies

Jean-Maurice Chappalley, Julien Chavaillaz,
Maurice Sinclair, Fabienne Pipoz

Distribution

Aux membres de ForêtGruyère ou sur demande
et disponible sur le site de l'association

Contact

ForêtGruyère

Association des propriétaires forestiers
Rue du Centre 30, 1637 Charmey
contact@foretgruyere.ch

Forestier ES chargé d'affaires

Alexandre Pipoz
Tél. 078 904 18 59

Président

Benoît Glasson

www.foretgruyere.ch